POIGNY LA FORÊT

INFOS

WWW.POIGNY-LA-FORET.FR

SEPTEMBRE 2019

Maire :
Thierry CONVERT

Adjoints :
Pierre DUBOIS
Nathalie SYROVATSKY
Christian-Pierre KULAWIK

Conseillers municipaux délégués :
Françoise CHAUVIN
Michel MAZE
Jean-Pierre DE MARCHI

Conseillers municipaux :
Catherine BERTHELIN
Françoise SITTERLE
Maryline ANCIAUX
Guy GIMENES
Fabien LE COIDIC
Thomas DELAUNAY

Secrétariat :
Catherine ENGEVIN
Mélanie HUET
Stéphanie FOURNET
Diane WEBER
Willy VENEROSY

Services techniques :
Dominique FOURNET
Pascal BELLENGIER

Services scolaires et péri-scolaires :
Willy VENEROSY
Stéphanie FOURNET
Diane WEBER
Ludivine GALLET
Monique GOIMIER
Céline MARTIN
Joëlle GIMEL

Directeur de la publication :
Thierry CONVERT

Comité de rédaction :
Thierry CONVERT
Mélanie HUET
Nathalie SYROVATSKY
Maryline ANCIAUX
Jean-Pierre DE MARCHI

Réalisation, mise en page, réalisation graphique :
Mélanie HUET

Impression :
Primus-Print - 57205 Sarreguemines

Crédit photos :
Mairie de Poigny-la-Forêt, J.P. De Marchi, T. Convert, N. Syrovatsky, M. Huet, M. Anciaux, M. Lascoutx, M. Renaudin, Pierre Dubois, Couverture : Joël Lascoutx (Paris-Nice dans Poigny)

Contact : mairie@poigny78.fr
01 34 84 71 20 - www.poigny-la-foret.fr

Population INSEE : 983 habitants
au 1er janvier 2019

SOMMAIRE

EDITO
page 3 Édito

LA MAIRIE
page 4 Travaux sur le réseau d'assainissement
page 5 DSP - Trottoirs route d'Epernon
page 6 Contrat rural - nouvelle mairie
page 7 La commune attaqué par les flammes
Pages 8 à 11 Point finances
page 12 Premières fouilles archéologiques au prieuré
page 13 Journées du Patrimoine - Travaux école
page 14 Bancs de touche - Les caméras sont en place
page 15 Rencontre amicale - Histoire de drapeaux
pages 16 à 17 Réunion publique PPRE
page 17 Urbanisme
page 18 DP ou PC
page 19 Epandage des boues - réunion publique

LE VILLAGE
pages 20 à 22 La Saint Fort, la fête de notre village
page 23 Séjour de fin d'année à Lathus
page 24 Kermesse - Spectacle de fin d'année
page 25 Sortie à Aventurland - Ferme de Grignon
pages 26 à 27 Initiations aux sciences spatiales
page 28 Sortie du CCAS à Amiens
page 29 Fête de la musique - week-end du 14 juillet
page 30 Tour de France - Tourisme à vélo
page 31 Salon de l'artisanat - Sud Yvelines
pages 32 à 34 Les associations ont la parole
page 35 Week-end musical à Poigny

ZOOM
page 36 Inès Després, championne de France
page 37 Hommage à Alice Huet

INFOS PRATIQUES
Page 37 Vivons mieux le bruit ensemble
pages 38 à 39 Infos pratiques
page 40 Agenda

Édito

Même si l'été est encore présent, la rentrée montre son nez de manière insistante et inéluctable, parasols et serviettes de bain sont rangés, il est temps de reprendre le cours des choses.
Ce journal, qui est le témoin de tout ce qui s'est passé dans notre village depuis le mois de janvier dernier, est une manière de reprendre le fil de la vie de notre commune. Il est le reflet palpable d'un premier semestre riche en réalisations et en évènements de toutes sortes.

Faire vivre une petite commune ce n'est pas seulement réaliser quelques trottoirs et enfouissements de réseaux, certes indispensables ; c'est aussi permettre aux habitants de se retrouver dans une communauté de vie, sorte d'identité villageoise, qui manque tant aux habitants des communes plus importantes.

Ici, les habitants se retrouvent lors des manifestations, comme la Saint Fort ou les fêtes républicaines, le petit marché, les spectacles qui sont organisés par le Comité des Fêtes ou la commune, les réunions de voisins, ou encore, en participant aux diverses activités associatives. Ce lien est essentiel, c'est l'essence même de ce que nous attendons en choisissant de vivre à l'écart du tumulte urbain si proche, sans pour autant nous isoler dans la province profonde.

Cette qualité de vie est un bien précieux, mais hautement instable et fragile, elle demande des soins de tous les jours, mais aussi une vision à long terme, intégrant la nécessité de prendre en compte le développement des petites communes périurbaines, sans leur faire perdre le caractère rural qui les caractérise. Notre beau Sud Yvelines, doit pouvoir se développer sans pour autant se laisser gagner par l'urbanisation galopante qui pointe à nos frontières. Notre village, membre et acteur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, niché au cœur du massif forestier, doit pouvoir se développer harmonieusement, sans perdre l'identité remarquable qui le caractérise.

Aidez-nous à y veiller !

Bonne lecture et bonne rentrée à tous

Thierry Convert
Maire

Travaux sur le réseau d'assainissement

Prévus depuis la réalisation de notre schéma directeur d'assainissement, SDA, il y a déjà quatre ans, les travaux de modernisation du réseau d'assainissement de notre village viennent de commencer.

Cette première phase de travaux a pour but de détourner le réseau actuel, qui date de la fin des années 1970, et qui se situe principalement en domaine privé, le long du lit de la Guesle en fond de vallée, vers la station d'épuration en passant sous la chaussée en domaine public.

En juin et juillet, un poste de refoulement a été installé en bout de la rue des rochers et un poste de relèvement à la station d'épuration.

Les travaux sous chaussée, route du gros chêne et sur une partie de la route d'Épernon, entre la maison de retraite et la station, débuteront en septembre et dureront deux mois au moins.

Nous profiterons de cette opération pour changer la canalisation d'eau potable qui est vétuste et surtout en amiante ciment ou en PVC. Les riverains seront contactés par l'ingénieur de notre syndicat des eaux, le SIAEPFR, fin juillet et septembre.

Le coût total des travaux est de **796 955 € HT** pour l'assainissement, avec une subvention de 57,7 % de l'agence de l'eau et du département. La commune, qui avait déjà provisionné la dépense, prendra en charge le solde, soit **337 144 €.** Pour l'eau potable, les travaux s'élèvent à **90 000 € HT** entièrement financés par le syndicat.

Renouvellement de la délégation de service public pour l'assainissement

Après treize années de délégation avec la société VEOLIA, dont une de prorogation, il nous fallait impérativement renouveler ce marché avant la fin juin.

Une procédure de marché public a été lancée par la commune, accompagnée par le cabinet Buffet qui avait réalisé notre schéma directeur d'assainissement. A la suite d'une longue négociation, la commune a choisi de renouveler la délégation de service public (DSP) avec Veolia pour douze années.
Cette société, qui connaît parfaitement notre réseau, continuera à prendre en charge le bon fonctionnement et l'entretien de notre station d'épuration, les pompes de relèvement et l'ensemble des canalisations « eau usées, EU et eaux pluviales, EP ».

A partir du mois de **janvier 2020**, Rambouillet Territoires prendra la compétence « assainissement » à la place de la commune et nous serons heureux de remettre à la CART, un réseau EU et EP bien entretenu et modernisé, le tout accompagné d'une nouvelle DSP négociée par nos soins.

VEOLIA

Trottoirs route d'Epernon

Nous avons profité de l'enfouissement de la moyenne tension réalisé par Enedis dans le secteur de la route d'Épernon, pour rénover une partie du trottoir, du carrefour de la route de Gazeran à la maison de retraite. Ces travaux, en plus de l'embellissement, permettent un accès sécurisé et facilité à l'établissement de soins.

seip Génie civil Réseaux

Contrat Rural et nouvelle Mairie, un pas vers l'avenir !

Le contrat rural est un dispositif de soutien à l'équipement local du bloc communal, il est conclu conjointement avec la Région et le Département. Il permet de soutenir à 70 % les projets avec un plafond subventionnable de 370 000 € HT, le reste étant à la charge de la commune.

Depuis plus de dix années, aucun contrat rural n'avait été signé à Poigny, il faut dire que le dispositif était très complexe à mettre en œuvre et pouvait prendre plusieurs années.

En 2017, les modalités de mise en place de ce soutien a été largement simplifié et centralisé auprès des services du Département qui n'instruit plus qu'un seul dossier pour le Département et la Région.

Cette année nous avons l'honneur de signer, à Poigny, le contrat avec la Région, représentée par Anne Cabrit, Conseillère Régionale, et à Versailles dans les locaux du Département pour la remise de deux gros chèques : **148 000 € et 111 000 €.**

Dans le projet de déplacement des services administratifs de la mairie vers le site de l'ancien siège social du ***Groupe J***, acquis par la municipalité en octobre 2017, la mise en place d'un Contrat Rural entre la Région, le Département et la commune, était la meilleure solution pour financer la première phase des travaux qui doit permettre le transfert des services.

Ce projet a fait couler beaucoup d'encre, aussi nous vous invitons à relire le **flash info N° 16 d'octobre 2017 (www.poigny-la-foret.fr),** qui explique ce qui a poussé la commune à reprendre cet espace.

Aujourd'hui, le projet est engagé et avec ce contrat rural il ira à son terme quoiqu'il arrive.

Déplacer les services administratifs de la mairie n'était pas un projet de mandature, tel que nous vous l'avions présenté ; mais il nous a fallu stopper une opération immobilière non souhaitable, dans ce quartier résidentiel, en bloquant la vente de ces locaux, 700 m² construits sur 4 200 m² de terrain.

Aussi charmante soit elle, notre mairie actuelle, en l'absence d'aménagement depuis les années quatre-vingt, est devenue totalement inadaptée à l'accueil du public et au travail du personnel municipal. Aujourd'hui, la mairie de Poigny est, en termes d'espace de travail et d'accueil, la moins moderne de tous les villages qui nous entourent.

Compte tenu de la loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des exigences de respect des conditions de travail du personnel et de l'importance des travaux qu'il fallait engager pour moderniser l'ensemble de cet espace, l'achat du « groupe J » s'est avéré être une opportunité extraordinaire pour la commune.

Signature du contrat à l'Hôtel du département par Mme Nathalie Syrovatsky, adjointe au maire.

Un double but peut être atteint rapidement avec cette acquisition : proposer aux habitants des services administratifs modernes et accessibles et donner la possibilité à la municipalité de louer des espaces à des entreprises ou à des services administratifs décentralisés, voir de développer un espace de « Coworking », qui associé au déploiement de la fibre sur le village, répondrait aux exigences du travail moderne dans les zones rurales.

Il s'agit d'un projet d'avenir qui permettra à notre commune de se moderniser en proposant aux habitants des services adaptés aux exigences de notre temps, sans perdre ce qui fait de notre village, un des plus envié et recherché du Sud Yvelines.

Le maire en présence d'Anne Cabrit, conseillère régionale et Xavier Caris, conseiller departemental.

La commune attaquée par les flammes

Dans les derniers jours de juillet, **un feu de chaumes s'est déclaré vers 17h** dans la plaine de Philis au cours des opérations de moisson. Avec un début dans le secteur du relais de télécommunication et porté par le vent, le feu s'est propagé très rapidement vers le bas de la plaine jusqu'à l'arrière des maisons de la route d'Épernon.
Très vite sur place, les sapeurs-pompiers se sont tout d'abord portés sur le haut de la plaine avant de revenir vers les habitations et la maison de retraite où un poste de commandement a été mis en place. Des renforts venant de Houdan, des Essarts et de Maurepas sont venus prêter main forte aux équipes de Saint-Léger et Rambouillet.
Le feu a gagné les haies de thuyas des propriétés et a ravagé une des maisons du secteur.

Quelques familles ont été évacuées par les pompiers et la circulation a du être bloquée route d'Épernon et de Gazeran.

Incommodée par les fumées, une habitante a été mise en observation à l'hôpital et une solution d'hébergement d'urgence a été proposée par la municipalité aux sinistrés.

Nous avons le sentiment d'avoir évité le pire, malgré la destruction d'une maison et la blessure d'un sapeur Pompier de Saint Léger.

En fin de soirée, l'alerte était levée et le village s'est endormi avec une odeur acre de brûlé.

Mise en place d'un nouvel ossuaire

Afin d'être aux normes, un nouvel ossuaire vient d'être installé dans la partie haute du nouveau cimetière. Nous n'avions, jusqu'à présent, qu'une fosse commune qui date de la construction du cimetière vers 1905 et qui n'était plus utilisée.

Cet équipement, de dix mètres cubes, est devenu nécessaire pour **recueillir les reliquaires** où seront rassemblés les restes des sépultures qui doivent être reprises.
En effet, la construction de l'ossuaire nous permet maintenant de lancer une campagne de relevage des tombes dont les concessions sont arrivées à terme, ou celles qui sont abandonnées et complètement délaissées, une vingtaine d'emplacements sont concernés. Une procédure administrative très stricte encadre les opérations de reprises qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Finances

Recettes de fonctionnement 2018

Libellé	Réalisations	Pourcentage
Atténuations de charges	11 019,06 €	1,2 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 070 €	0,1 %
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	78 597,49 €	8,4 %
Impôts et taxes	739 755,34 €	78,6 %
Dotations et participations	66 046,38 €	7,0 %
Autres produits de gestion courante	38 832,29 €	4,1 %
Produits exceptionnels	6 909,80 €	0,6 %
Total	**941 160,46**	**100,0 %**

L'exercice dégage un excèdent de 193 909,29 €

Dépenses de fonctionnement 2018

Libellé Chapitre	Réalisations	Pourcentage
Charges à caractère général	199 177,71 €	26,6 %
Charges de personnel et frais assimilés	386 554,19 €	51,7 %
Atténuations de produits	35 118,00 €	4,7 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 070,00	0,2 %
Autres charges de gestion courante	108 828,60 €	14,6 %
Charges financières	15 758,68	2,1 %
Charges exceptionnelles	743,99	0,1 %
Total	**747 251,17 €**	**100 %**

Finances

Recettes d'investissement 2018 (extrait)

Libellé	Réalisations	Pourcentage
Remboursement de la TVA	18 614,00 €	4,8 %
Taxes d'aménagement	33 493,24 €	8,6 %
Excédents de fonctionnement capitalisés 2017 *	164 297,47 €	42,3 %
Département, subvention : programme triennal	146 798,00 €	37,8 %
Autres établissements publics locaux : subvention du PNR pour les Moulineaux	6 860,00 €	1,8 %
Dons « Sauvons les Moulineaux »	4 972,00 €	1,3 %
DETR salle Claude Vatran	3 724,00 €	1,0 %
Amendes de police : subvention de la sente rurale	8 197,00 €	2,1 %
Amortissements des documents d'urbanisme	1 070,00 €	0,3 %
Total	**388 025,71 €**	**100,0 %**

** L'équilibre de la section d'investissement est obtenu grâce aux subventions attendues et versées qu'en 2019 et à l'excèdent de la section des années précédentes.*

Dépenses d'investissement 2018

Libellé Opération	Réalisations	Pourcentage
Mobilier/matériel mairie	2 677,44 €	0,4 %
Matériel/outillage voirie	4 089,24 €	0,6 %
Travaux bâtiments	6 332,46 €	1,0 %
Programme de voirie/réseaux	529 347,52 €	80,5 %
Travaux salle polyvalente	1 800,03 €	0,3 %
Ecole	3 157,34 €	0,5 %
Matériel salle polyvalente	12 534,00 €	1,9 %
Centre de loisirs	428,98 €	0,1 %
Contrat rural	13 960,00 €	2,1 %
Plan Local d'Urbanisme	4 200,00 €	0,6 %
Sécurité routière sur les voies départementales	2 378,64 €	0,4 %
Pôle de vie - commerce local	2 184,00 €	0,3 %
Site cinéraire cimetière	1 348,08 €	0,2 %
Travaux Abbaye des Moulineaux	14 829,20 €	2,3 %
Opérations financières	58 680,12 €	8,9 %
Total	**657 947,05 €**	**100,0 %**

Finances

L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, etc).
Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisations) et les charges réelles de fonctionnement (hors valeur comptable des immobilisations cédées).
La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

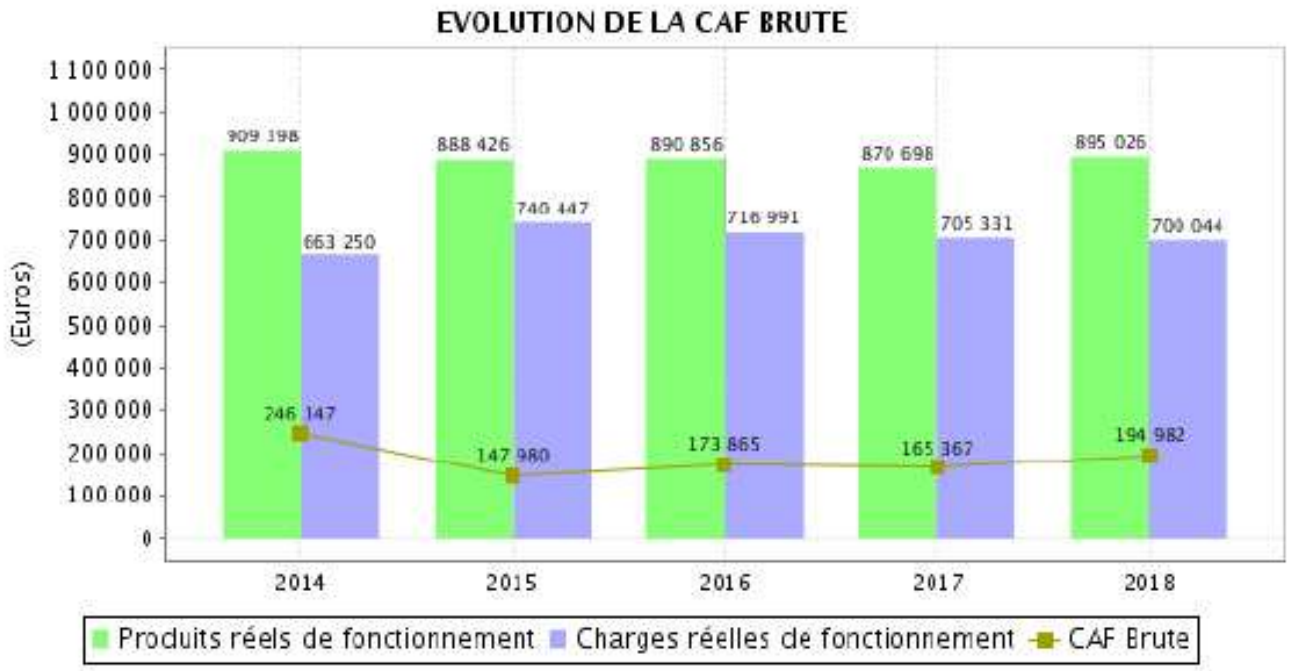

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après le remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau du fonctionnement , des ressources propres pour financer des dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

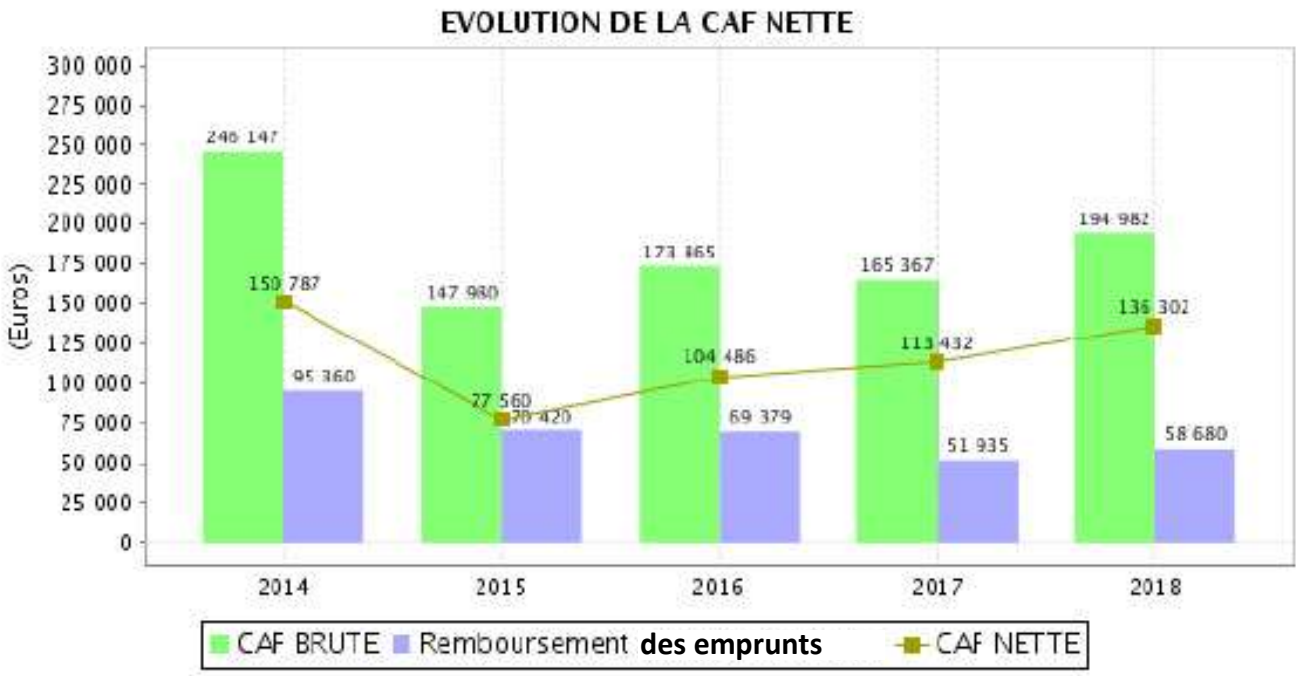

Finances

Comparaison par habitant des dépenses d'investissement par rapport au département, à la région et au niveau national

En € / habitant	commune	département	région	national
Dépenses d'investissement	603	304	300	286
Remboursement des dettes	59	60	52	69

Montant en € par habitant pour la strate de référence

Source : Direction générale des finances publiques

Conséquences de la suppression de la taxe d'habitation pour la commune

La suppression totale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales interviendra d'ici 2023.

Voici un récapitulatif expliquant les conséquences de cette suppression :

Montant estimé de la suppression de la TH pour la commune en 2023 : 378 830 €

Nombre de foyers soumis à la TH pour résidence principale aujourd'hui : 352
Nombre de foyers concernés par la suppression de la TH en 2020 : 116
Nombre de foyers concernés par la suppression de la TH en 2023 : 352

Montant moyen économisé par foyers concernés (116) par la suppression de la TH à 100 % en 2020 : 661 €
Montant moyen économisé par foyers concernés (210) par la suppression de la TH à 30% en 2021 : 480 €
Montant moyen économisé par foyers concernés (210) par la suppression de la TH à 2/3 en 2022 : 959 €
Montant moyen économisé par foyers concernés (352) par la suppression de la TH à 100% en 2023 : 1 162 €

« Selon le gouvernement, cette recette fiscale qui va disparaître en totalité d'ici 2023, n'aura pas d'impact budgétaire pour la commune. Il sera mis en place des mécanismes de compensation à l'euro près garantissant un maintien des ressources de la collectivité »

Source : journal « Toutes les Nouvelles » du 3 juillet 2019

Premières fouilles archéologiques au prieuré des Moulineaux

Au mois de juin, **une dizaine de jeunes archéologues bénévoles**, dirigés par Etienne Courmé et Mathias Bellat, ont entrepris les premières fouilles sur le site du prieuré des Moulineaux.

Encadrés par les services de l'archéologie départementale, ces fouilles se sont portées, dans un premier temps, sur quatre zones sélectionnées pour leur potentiel.
Ce site a connu une occupation régulière du XIIème au XIXème siècle, passant du statut de prieuré à demeure seigneuriale, puis ferme, pour finir comme site industriel au XIXème.

A partir des connaissances architecturales des prieurés grandmontains et des quelques esquisses de plan de l'époque de la famille d'Angennes, les archéologues ont pu mettre à jour plusieurs parties de murs, vestiges des anciens bâtiments conventuels. Certains de ces murs avaient été supprimés lorsque le prieuré est devenu château des d'Angennes pendant la seconde moitié du XVIème siècle.

Un liard de 1655, à l'effigie de louis XIV juvénile, a même été découvert au cours de cette première campagne.

Ce site, très prometteur, passionne les archéologues qui comptent bien organiser d'autres campagnes de fouilles dans les années qui viennent.

Décapage du terrain effectué gracieusement par M. Laurent Breton.

Journées du patrimoine

Ouverture du prieuré pour les journées du patrimoine

Comme l'année dernière, le prieuré des Moulineaux sera ouvert au public, à l'occasion des journées du patrimoine, les **21 et 22 septembre** et le Week-End suivant.

Avec la participation de l'Office de Tourisme Communautaire et du PNR, une exposition temporaire de quelques œuvres de **Georges Saulterre**, artiste de Sonchamp, ainsi que les premiers résultats des fouilles archéologiques, seront présentés sur le site.

Travaux école

La fermeture du centre de loisirs fin juillet, pour les congés d'été, a permis le démarrage des travaux de l'école au cours des trois premières semaines d'août.
Après la **réfection de la gouttière** vétuste du bâtiment principal, le chantier des **toilettes donnant sur la cour** a pu débuter. Cette réfection était devenue indispensable pour l'hygiène et la sécurité des enfants.
Cette rénovation, très attendue par les parents et les élèves, a été effectuée pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber la rentrée de septembre. Néanmoins, il restera les travaux de la verrière qui sont programmés pendant les vacances de la Toussaint.
L'investissement total engagé représente pour la commune une dépense de **20 646 € HT** subventionnée à hauteur de **6 194 €** par le biais d'une DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) .

Réfection de la gouttière.

Anciennes toilettes de la cour de l'école.

Bancs de touche

Les anciens bancs de touche du terrain de football étaient devenus dangereux et nous avons dû les retirer du service avant qu'un sportif ne se blesse.
Seulement cette décision n'a pas fait que des heureux.
Il faut dire qu'à la mauvaise saison, ce type d'équipement est indispensable aux joueurs et aux encadrants.

Faute de voir des retombées financières de la dernière coupe du monde sur les petits clubs de banlieue, la commune a décidé de renouveler ces bancs sans attendre.

Pour un coût total de **2 214 € TTC**, ces éléments, livrés en kit, ont été installés par notre service technique sans problème.

Compte tenu des **résultats très satisfaisant de l'US Poigny Football**, il était important de faire le nécessaire pour le confort de nos jeunes et moins jeunes du Club.

Les caméras sont en place !

Après de longues attentes administratives et de pourparlers avec les différents corps de métiers, **la video-protection est enfin opérationnelle** sur notre village. Les caméras sont installées aux carrefours route de Rambouillet, route de Gazeran et route des Bréviaires.

Le poste central se trouve à la mairie et les images ne seront exploitables qu'en cas de désordres sur la commune. Les vidéos ne pourront être visionnées que par les gendarmes dans le cadre d'enquêtes judiciaires.

Le coût total de cet investissement, travaux de génie civil compris, est de **43 842 € HT** financé par une subvention de **7 534 €.**

Les secrétaires de mairie

Réunion de Travail et visite de l'Abbaye des Moulineaux, le mardi 14 mai, de l'Amicale des Directeurs de Service et des Secrétaires de Mairie du Sud Yvelines.

Après une matinée de travail à la salle Claude Vatran autour d'un thème sur les traumatismes, les Amicalistes ont été reçus chaleureusement par M. Thierry Convert Maire et Mme Nathalie Syrovatsky, Adjointe, sur le site de l'Abbaye des Moulineaux.

C'est avec beaucoup d'intérêt que les participants ont écouté M. le Maire retraçant l'histoire du Prieuré situé en plein cœur de la Forêt de Rambouillet.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, et un repas à l'Auberge « Chez Marion » clôturaient cette très belle journée à la fois studieuse et conviviale.

Mme Catherine Vallée-Engevin

Histoire de drapeaux

En juillet, deux drapeaux ont changé devant la mairie, le premier, **fanion officiel du Tour de France**, était destiné à célébrer le passage de la course sur notre commune le dimanche 28 juillet, le second, marque l'accès de **la Finlande** à la présidence du Conseil de l'Union européenne pour les six prochains mois. C'est la troisième fois que ce pays nordique exerce cette présidence après 1999 et 2006.

Petite nation dynamique de cinq millions d'habitants, la Finlande est bordée par la Russie à l'Est, la Norvège et la Suède au Nord et la mer Baltique à l'Ouest et au Sud.

Elle adhère à l'Union européenne en 1995, en même temps que l'Autriche et la Suède, adopte l'Euro et intègre l'espace Schengen en 2001.

Recouvert à 70% par la forêt et par plus de 60 000 lacs, ce grand pays peu peuplé est souvent montré en exemple pour la qualité de son système éducatif, pour sa pratique intègre de la démocratie et pour sa position pivot entre son voisin Russe, les pays Baltes et les nations scandinaves.

Son Drapeau, croix bleue sur fond blanc qui symbolise la neige et les lacs, et adopté en 1918 au moment de l'indépendance du pays face à la Russie, va flotter durant six mois sur Poigny la Forêt.

Réunion publique du 15 mai dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Guesle (PPRE)

Cette réunion à l'invitation de la commune de Poigny-la-Forêt, du Syndicat Mixte des trois Rivières (SM3R), et de l'Association Poigny au Fil de l'Eau (PAFE) s'est tenue à la salle Claude Vatran (anciennement salle des Marais) et a été ouverte par Thierry Convert peu après 20h en présence d'une vingtaine de riverains de la Guesle et du rû de déchargement de l'étang du Roi.

Le SM3R était représenté par son Président, Maurice Delacoux et sa vice-Présidente, Jacqueline Devinck, ainsi que par ses deux techniciens rivières, Noémie Brault et Mathieu Deville qui ont présenté un diaporama dont les principaux éléments sont décrits plus loin. M. Benoit Petitprez, vice-président de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART) en charge de la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) était également présent.

Le diaporama présenté ainsi que tous les documents établis pour la constitution du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) du bassin versant de la Drouette sont disponibles auprès de l'association Poigny Au Fil de l'Eau ou de la mairie.
Les principaux points abordés ont été les suivants :

- Introduction et contexte local
- Propriétaires riverains : vos droits et devoirs
- Entretien régulier : comment le réaliser ?
- Bonnes pratiques complémentaires
- Rôle des collectivités et du SM3R
- Le PPRE

Il a été rappelé que le PPRE a un objectif essentiel de **restauration des milieux naturels aquatiques** et qu'il

SYNDICAT 3 RIVIÈRES
Drouette - Guesle - Guéville

ne s'adresse pas spécifiquement à la prévention des inondations. Sa réalisation contribue toutefois de manière importante à la réduction des risques d'inondations en restaurant des zones humides permettant un ralentissement de l'arrivée des eaux dues à des précipitations importantes (gestion de l'amont) et en restaurant également les bons écoulements par la gestion des embâcles et des ouvrages non conformes (gestion de l'aval). A ce stade des travaux menés par le SM3R, le calendrier des actions présenté est le suivant :

- Entretien courant : dès maintenant par les riverains
- Entretien spécifique d'intérêt écologique PPRE : dès l'automne par le SM3R (Dossier d'Intérêt Général en cours/conventions à passer) (ragondins, embâcles, ripisylves…)
- Restauration légère
  - dès maintenant par les riverains (sauf pour actions soumises loi sur l'Eau)
  - dès obtention DIG/DLE par le SM3R (mi 2020)
- Restauration « lourde » : études en cours d'émergence par le SM3R + partenaires (CART, AESN, ONF…)
  - Lancement d'un marché public pour la réalisation d'une étude et demandes de subvention (≈ 3/4 mois)
  - Réalisation de l'étude (≈ 1 an)
  - Réalisation et instruction du dossier d'autorisation « loi sur l'eau » (≈ 1 an)
  - Réalisation des travaux (durée en fonction des solutions)

Plusieurs questions du public ont porté sur les délais importants engendrés par les processus administratifs complexes qui doivent s'enchainer avant de pouvoir lancer des travaux. Tout en reconnaissant le caractère anxiogène de ne pas voir des réalisations concrètes, Benoit Petitprez a rappelé que ces délais étaient liés à la

stricte réglementation des marchés publics et qu'ils étaient de ce fait difficilement compressibles, mais les actions sont bien prises en compte à la fois par Rambouillet Territoires et par le SM3R : l'ensemble des ouvrages problématiques sur le cours de la Guesle et du ru ont été minutieusement recensés et chacun fait l'objet d'un **plan d'actions spécifique**. De plus, le traitement de la zone amont de Poigny la forêt est en tête de liste pour une restauration de sa capacité de rétention des eaux en cas de fortes précipitations.

Sans attendre le passage de tous ces jalons administratifs, il est déjà possible de mener toutes les actions qui sont à la main des riverains et qui contribueront à un meilleur écoulement des crues. L'association « Poigny Au Fil de l'Eau » est à disposition des habitants de la commune pour apporter de l'aide et de l'expertise, et servir de relais et de coordonnateur vis-à-vis du SM3R si besoin.

Par ailleurs, pour ne pas rajouter des délais à l'étude technique et à l'instruction des différents dossiers administratifs (DIG et DLE), il est important que les riverains facilitent l'accès à leur propriété au Syndicat Mixte des Trois Rivières et aux autorités.

Jean-Philippe Blech
Président de l'association Poigny Au Fil de l'Eau

Liens

En complément du diaporama mis en ligne sur le site web de Poigny la forêt, un certain nombre de liens sont d'un grand intérêt pour la compréhension de ce sujet complexe :

Vidéo «Redonnons libre cours à nos rivières» : http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/communication/videos/redonnons-libre-cours-nos-rivieres
Vidéo «Zones humides, zones utiles» : https://veille-eau.com/videos/zones-humides-zones-utiles-agissons-agence-de-l-eau-rmc
Animation «le bon fonctionnement de nos rivières» : http://www.eau-seine-normandie.fr/les-cycles-de-l-eau/le-grand-cycle-de-l-eau/le-fonctionnement-des-rivieres
Prévisions pluies/h : http://www.meteociel.fr/previsions/29215/poigny_la_foret.htm
Animations satellites et radars : http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/animation/radar/france
Vigicrue Station de mesures Drouette aval / St-Martin-de-Nigelles : https://www.vigicrues.gouv.fr/niv3-station.php?CdStationHydro=H413041010&CdEntVigiCru=4&GrdSerie=H&ZoomInitial=1&CdStationsSecondaires=

Urbanisme

Permis de construire

Nom	Adresse	Construction	Avis
Mme GIRARD	3 route des Bréviaires	Création d'une véranda	Dossier déposé le 19.10.2018 Accordé le 11.01.2019
M. Lambertini	36 route d'Epernon	Extension d'une maison d'habitation	Dossier déposé le 11.02.2019 Accordé le 22.03.2019
M. Ramos	2 toute de la Butte à l'Oison	Extension d'une maison d'habitation	Dossier déposé le 14.02.2019 Accordé le 03.04.2019
M. Pigasse	2 chemin des Longues Mares	Création d'un carport et aménagement d'un grenier	Dossier déposé le 05.03.2019 Accordé le 16.05.2019
M. Dehouck	7-9 route du Vieux Chateau	Construction d'une maison d'habitation	Dossier déposé le 15.03.2019 Accordé le 07.06.2019

Urbanisme : Déclaration préalable ou Permis de construire ?

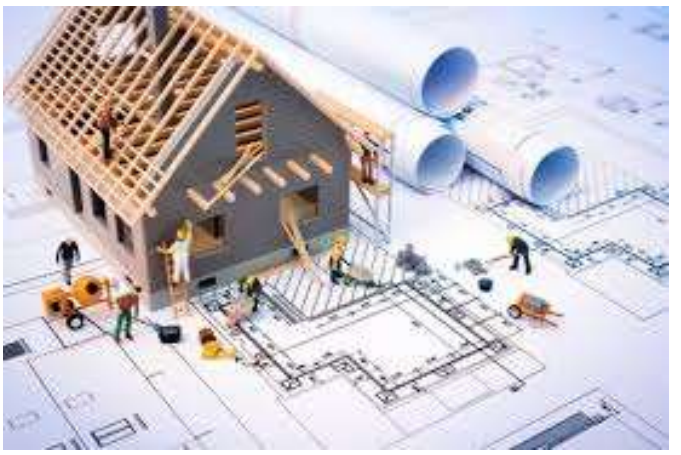

Bien souvent, les habitants du village se posent la question au moment de faire des travaux dans leur habitation : dois-je déclarer mes travaux en mairie, et si oui, dois-je déposer une **DP** (Déclaration Préalable) ou un **PC** (Permis de Construire) ?

1 Travaux dispensés de toute formalité

Certains travaux de très faibles importances sont dispensés de toutes formalités, mais ils doivent cependant respecter le règlement du PLU en vigueur :

- Les constructions nouvelles de moins de 9 m de haut (PLU) et dont la surface de plancher et l'emprise au sol sont inférieures ou égales à 5 m².
- Les piscines dont le bassin ne dépasse pas 10 m².
- Les châssis et serres d'une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 1,80 m.

2 Travaux nécessitant une déclaration préalable

- Travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (création d'une fenêtre de toit, changement de couleur d'une façade, clôture, portail, etc..).
- Changement de destination d'un bâtiment existant (transformation d'un bâtiment agricole en habitation, d'un commerce en habitation etc).
- Construction de murs dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 m.
- Construction de piscines dont le bassin a une superficie comprise entre 10 m² et 100 m² et qui ne sont pas couvertes (ou avec une couverture fixe ou mobile ne dépassant pas 1,80 m de hauteur).
- Travaux de ravalement effectués dans des secteurs protégés (dans le périmètre de protection d'un monument historique ou dans un site classé).
- Construction d'un nouveau bâtiment ou travaux sur une construction existante créant une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre 5 m² et 20 m². Pour les travaux portant sur une construction existante, cette surface est portée à 40 m² si le bâtiment se trouve dans la zone urbaine du PLU.

Dans certaines zones, l'abattage des arbres est soumis à autorisation.

3 Travaux nécessitant un permis de construire

- Les constructions nouvelles dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m².
- Dans les zones urbaines du PLU, les travaux exécutés sur une construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m².

4 Obligation d'architecte

La loi sur l'architecture précise que tout permis de construire doit être établi par un architecte.

Cependant une dérogation existe pour les personnes physiques construisant pour elles-mêmes une construction dont les surfaces sont inférieures à certaines limites.

Ainsi, un permis de construire doit être obligatoirement établi par un architecte dans les cas suivants :

- Lorsque la surface de plancher dépasse 150 m².
- Dans le cas d'une extension (agrandissement, surélévation, véranda etc) lorsque l'addition de la surface de plancher existante et de la surface de plancher créée dépasse 150 m².
- Lorsque le demandeur est une personne morale et qu'il ne construit pas pour lui-même.

Les règles étant différentes suivant le zonage du PLU, n'hésitez pas à contacter la mairie ou de formuler votre demande de renseignements sur le mail : urbanisme@poigny78.fr

Enfouissement Moyenne Tension

Les travaux d'enfouissement de la Moyenne Tension (MT) route du Gros chêne et route de Gazeran, réalisés par Enedis, sont en cours de réalisation, reste le transformateur à moderniser, les branchements à finaliser et, en dernier lieu, les poteaux à retirer.
Il faut reconnaître que le chantier traîne beaucoup, d'autant que les travaux d'enfouissement vont débuter dès septembre dans le même secteur.
Malheureusement, malgré nos demandes incessantes, Enedis ne donne pas de date pour la fin des travaux…

Epandage des boues - réunion publique

Le projet d'épandage des boues de la station d'épuration « Carré de Réunion » de Saint-Cyr sur les terres agricoles de 55 communes des Yvelines, dont six dans notre secteur, a été validé par le Préfet des Yvelines le 3 juin 2019.
Nos six communes avaient pourtant **délibéré contre ce projet** et l'enquête publique avait montré une très forte opposition des habitants du secteur.
Sur Hermeray et Raizeux, l'entreposage des boues a déjà commencé dès la fin juillet, provocant des nuisances olfactives peu supportables en cette période estivale.
Sur les six communes concernées dans le Sud Yvelines, quatre, dont Gazeran, Hermeray, Raizeux et Poigny-la-forêt, ont décidé de faire un **recours au Tribunal Administratif (TA) contre la décision du Préfet.**
Dans un premier temps, nous avions deux mois pour adresser un Recours Gracieux au Préfet, cela a été fait fin juillet et ensuite, en fonction de la réponse de l'administration, nous aurons quatre mois pour aller au TA, si le Préfet ne modifie pas son arrêté.
Le but de ce recours est de faire sortir nos quatre communes du périmètre d'épandage, comme il en a été décidé par nos conseils municipaux, puisqu'ils ont tous délibéré contre ce projet.
A l'heure où l'on parle chaque jour du rôle des élus de terrain que sont les maires des petites communes, il serait temps que l'on prenne en considération leurs avis, surtout quand une enquête publique montre un rejet massif de la population de ces communes.
Une conférence de presse a été organisée le **mardi 6 août**, à la Salle Claude Vatran de Poigny-la-Forêt, afin de bien montrer notre détermination sur ce dossier et de le faire savoir.
Jean Pierre Zannier, Maire de Raizeux, Thierry Convert, Maire de Poigny-la-Forêt, Frédéric Doubrof, Adjoint à Hermeray, Jean Brébion, Adjoint à Gazeran et Antoine Rodriguez, notre Conseiller Juridique, ont présenté l'état actuel de la situation et les modalités de l'action qui est en cours.
Plus de 150 personnes étaient présentes et ont manifesté leur désapprobation en posant de

nombreuses questions pertinentes aux élus. Le président de la Chambre d'Agriculture, Christophe Hilairet et Anne Cabrit, Conseillère Régionale, étaient venus soutenir les maires et adjoints des quatre communes.
L'action ne fait que commencer et la phase de mobilisation est engagée.
Mobiliser tant de monde, en plein mois d'août sur un tel sujet, montre bien l'exaspération des habitants du secteur.
Spécifiquement pour Poigny-la-Forêt, nous sommes toujours dans le périmètre accepté par le Préfet, mais nous n'aurons pas de boues pour l'instant, car le seul agriculteur qui avait adhéré au programme s'est désisté, après que nous lui ayons signifié notre opposition formelle.

Epandage des boues à Raizeux.

La Saint-Fort, la fête de notre village

Concours de pêche

Le samedi 8 juin 2019 s'est déroulé le traditionnel concours annuel de pêche à la truite, réservé aux habitants du village.

Vingt-quatre pêcheurs, âgés de 4 à 84 ans, se sont donnés rendez-vous au bord de l'étang communal. Pour ce concours, un empoissonnement de 30 kilos de truites « arc-en-ciel » a été réalisé soit une centaine de poissons.

Pendant 90 minutes, les regards fixés sur les bouchons, les pêcheurs ont fait preuve de calme et de patience pour tenter d'amener des truites dans leur escarcelle.

Cette année, c'est un jeune pêcheur, **Alexandre Guyaux**, qui s'est montré le plus adroit en prenant 8 truites devançant **Mallaury Barbier** (7 truites) et **Mylan Fidelaine** (6 truites).

Plus de 70 truites ont été péchées dans la matinée, de quoi faire le bonheur de tous ou presque.

Mais l'objectif majeur était avant tout de se retrouver ensemble pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur entre habitants du village.

Au terme du concours, des lots ont été remis sous forme de tombola à l'ensemble des participants et les 3 premiers lauréats ont été récompensés en recevant une coupe offerte par la municipalité.

L'après-midi, les plus acharnés ont continué à pêcher pour profiter au mieux de cette belle journée.

Patrice Aubin

Concert lyrique

Les festivités de la Saint-Fort nous ont permis de recevoir **samedi 8 juin**, en notre Eglise Saint-Pierre, deux artistes remarquables, **Jocelyne Lucas, soprano et Isabelle Lagors, harpiste** qui nous ont interprété quelques-uns des plus beaux Ave Maria du répertoire.
Certains étaient bien connus (Schubert, Massenet) d'autres plus rares (Lucantoni ou Caccini) mais tous étaient merveilleusement portés par la voix délicate, fine et parfois puissante de Jocelyne Lucas accompagnée par l'élégance et la grâce de la harpe d'Isabelle Lagors dont les notes résonnaient comme de fines gouttes d'eau. La complicité entre les deux artistes était parfaite et même lorsqu'un petit incident s'est produit (une corde de la harpe s'est cassée) la réparation fut aussitôt faite par Isabelle avec humour et sourire sans altérer le bon déroulement du spectacle.
Les spectateurs, au nombre d'une centaine, étaient charmés par la virtuosité des artistes et leurs chaleureux applaudissements se sont terminés par une standing ovation à la fin du concert. Les commentaires à la sortie de l'église étaient fort élogieux et chacun avait un sentiment de bonheur commun. Cette musique partagée en directe et en live apporte bien évidemment une dimension incomparable avec l'audition d'un CD.
Le lendemain les impressions de satisfaction continuaient de s'échanger entre Pugnéens qui souhaitaient tous renouveler ce genre d'événements.
Pleine réussite à reconduire.

Marc-Antoine Florelli

La Saint-Fort, la fête de notre village

Discours de M. le Maire

Dimanche, 12h, M. Thierry Convert et son équipe municipale, ont accueilli les nouveaux arrivants ainsi que les nouveaux-nés sur le village. C'est avec toujours autant de convivialité que le principal élu local a dressé le **bilan des nombreuses réalisations faites par son équipe depuis le début de la mandature.** Des différents travaux entrepris (enfouissement route d'Epernon et de Saint-Léger avec trottoirs et remplacement des conduites d'eau en amiante ciment, achat du groupe J, trottoirs des feuillettes et parking de la salle Claude Vatran, prévision pour cette année du déploiement de la fibre...) aux diverses actions pour préserver l'authenticité et la sécurité en tout point du village (mobilisation pour l'aire de grands passages et pour l'épandage des boues, remise en eau de l'étang du roi, prévention des inondations, achat de l'abbaye des Moulineaux, installation en cours de caméras afin de sécuriser les différentes entrées du village...) il est certain que l'équipe n'a pas chômé. Ce qui a d'ailleurs été souligné par les deux représentants politiques, Aurore Berger, notre députée et Xavier Caris, conseiller départemental, qui se sont également exprimés devant les pugnéens réunis. Cette intervention s'est terminée par un émouvant hommage à M. Claude Vatran, dont le dévouement pour Poigny-la-Forêt n'est plus à démontrer.

Clarisse Demont et Xavier Caris, Conseillers Départementaux en présence de l'équipe municipale.

Oratoire Saint-Fort

Lundi de Pentecôte, point « fort » de ce week-end festif : procession jusqu'à notre source miraculeuse....

C'est après une messe du Père Robert, que les fidèles se sont avancés jusqu'à notre fontaine Saint-Fort.

C'est là que fut bénie une magnifique **statuette de céramique,** représentant la scène du passage de l'évêque de Bordeaux, réalisée par l'artiste **Maria Teiroga**. Cette œuvre d'art ornera désormais notre fontaine apportant une jolie note artistique au mystique édifice.

Randonnée vélo

En ce lundi matin de Pentecôte, les pugnéens les plus sportifs eurent la joie de participer à une sympathique « balade communale en vélo ». Avec **20 kms de circuits et 88 participants**, le peloton s'est rendu jusqu'aux étangs de Hollande avec un parcours très diversifié : chemins, route et piste cyclable. A l'arrivée, l'équipe de la mairie avait organisé une animation au mini-golf du site et une petite collation bien méritée. Bravo à tous les courageux cyclistes qui ont contribué à la réussite de cette sortie !

La Saint-Fort, la fête de notre village

Spectacle CHRAZ

Dimanche 21h, les habitants étaient conviés à retrouver Chraz pour la présentation de son spectacle « **En finir avec les pauvres**.. ». L'humoriste a ses cibles favorites : la droite, la gauche,....les pauvres, les riches.....Un one man show caustique où l'artiste se revendique résolument anti-libéral et anti -raciste. Belle performance de Chraz car il n'est, certes, pas facile d'être en même temps comique et politique...

Inauguration de la salle Claude Vatran

Yvonne Vatran, son épouse, découvre la plaque avec beaucoup d'émotion.

Repas d'Antan

Pour ce dernier jour de Saint-Fort, l'amicale du personnel municipal avait préparé un délicieux menu d'Antan (coquelet à la sauce estragon et ses pommes de terres sautées, glace ou crème brûlée) afin de réunir la majorité des acteurs de ce week-end spécial Saint-Fort.

Sans oublier, bien sûr, la traditionnelle présence des manèges tout au long de ces trois jours. Cette année, les auto-tamponneuses étaient à l'honneur pour le plaisir des petits et des grands...

Jeux de plein air et spectacle pour enfants et grands

Le lundi 10 juin dans l'après-midi, une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents se sont amusés aux jeux de plein air organisés par le CFI sur la pelouse derrière la salle Claude Vatran. **Un tournoi de pétanque pour petits et grands**, animé par M. Thierry Bertron a également eu du succès avec une trentaine de participants. L'après-midi a été clôturée par le spectacle « **Côté jardin** » de M. Thierry Merle qui était venu avec sa roulotte de Saint-Léger pour faire découvrir les fleurs, les oiseaux, les fruits et l'eau à travers sketches et chanson aux enfants. Ce spectacle très réussi a plu autant aux petits spectateurs qu'aux adultes présents.

Séjour de fin d'année à Lathus

Le séjour de fin d'année a eu lieu du **17 au 21 juin**. Cette classe de découverte était réservée aux CE2-CM1-CM2. Le lundi 17 juin, le car les a emmenés à Lathus dans la Vienne où de nombreuses activités sportives leur ont été proposées : **tir à l'arc, escalade, acrobranche, cirque, kayak, équitation, spéléologie**. En traversant le Val de Loire, nous en avons profité pour visiter les châteaux du Clos Lucé et de Loches. Ce séjour a fait l'objet d'un projet pédagogique où culture et sport ont fait bon ménage. Les enfants ont été ravis d'avoir participé à ce séjour et ils attendent avec impatience l'année prochaine pour la classe de neige aux Gets mais cela est une autre histoire.

Yannick Pallier

La kermesse

Notre kermesse traditionnelle a eu lieu le **vendredi 28 juin** sous une chaleur caniculaire. L'équipe organisatrice s'était préparée à ce temps exceptionnel en installant les différents stands de jeux à l'ombre. Nos employés municipaux nous avaient fabriqué un brumisateur afin de rafraîchir petits et grands.
De nombreux jeux ont régalé les enfants et grâce aux tickets gagnés, ils ont pu choisir des lots. Les recettes ont atteint plus de 1 200 €. Pour terminer, un repas convivial a réuni organisateurs, parents et enseignants. Merci à Nathalie, Mélanie, Fanny, Aurélie, Carine, Laurent, Terry, Mauricette et à tous ceux qui ont participé à cette manifestation.

Yannick Pallier

Le spectacle de fin d'année

Les élèves répétaient leur rôle depuis plusieurs semaines déjà car ils voulaient être fin prêts pour le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le **vendredi 7 juin**. Au programme : une histoire à jouer sur le système solaire pour les maternelles, des sketchs pour les CP, CE1 et CE2 et une pièce de théâtre intitulée ''la chaise'' pour les CM1-CM2. Enfin, la musique était à l'honneur avec l'interprétation de 4 chants : ''la vie est belle'' du groupe Indochine,''les mots bleus'' de Christophe, ''je t'en remets au vent'' d'Hubert Félix Thiéfaine et ''les gens qu'on aime'' de Patrick Fiori. Pour cette occasion, les enfants étaient accompagnés à la guitare et au piano par le directeur et 2 anciens élèves : Térence et Tristan. Merci à tous ceux qui ont participé à cette manifestation dont Didier, Pierre, Jean-Pierre, Mauricette, Fanny et Bernadette.

Yannick Pallier

Sortie à Aventureland

C'est par une belle journée ensoleillée que les élèves de CP-CE1 sont allés à Aventureland, le **mardi 25 juin**, accompagnés d'une classe de Saint-Hilarion. Les enfants ont pu vaquer à travers l'immense parc d'attractions et participer ainsi aux nombreuses activités proposées. L'après-midi a été consacrée aux parcours sécurisés dans les arbres au grand bonheur de certains alors que d'autres ont dû vaincre quelques appréhensions ou sensations de vertige. Bravo à eux. Ainsi, les enfants ont passé une belle journée de fin d'année scolaire rendue possible grâce à la caisse des écoles. Un grand merci !

Les maternelles à la ferme de Grignon

Pour notre sortie de fin d'année, la classe de maternelle s'est rendue à la ferme pédagogique de Grignon.
Nous avons d'abord visité les installations. Nous avons fait le plein de caresses en câlinant vaches**, petits veaux, agneaux et moutons** et en avons nourris certains. Les garçons se sont extasiés devant les tracteurs et autres machines impressionnantes. La visite s'est terminée dans la laiterie, où nous avons pu voir toute la machinerie pour la récupération du lait. Après un pique-nique bien mérité dans un endroit très agréable, nous avons continué de manger par pure gourmandise pendant les ateliers qui nous étaient proposés : quelques tests à l'aveugle pour deviner le parfum de différents yaourts, dégustation de fromage blanc, de lait produit le matin même et enfin fabrication de beurre à partir de la crème (très rigolo).
Nous sommes revenus les bras pleins de produits et de légumes bio, le ventre bien rempli, tous nos gastronomes en culottes courtes étaient ravis de leur journée à la ferme.

Initiations aux sciences spatiales des enfants de Poigny-la-Forêt, l'espace à la portée de tous ...

Les enfants de l'école de Poigny-la-Forêt ont bénéficié durant l'année scolaire 2018-2019 de 3 interventions en classe puis d'une journée de mise en application sur le terrain, autour des sciences appliquées au domaine spatial.
Ce programme local a pris vie avec l'intervention du pugnéen Xavier BEURTEY, Responsable ARIANE 6 et expert sécurité et environnement à l'ESA (Agence Spatiale Européenne). Ce projet a été porté par la Caisse des Ecoles de Poigny-la-Forêt et grâce au fort support du directeur de l'école Yannick PALLIER, des enseignants (Noémie DRECQ et Alexandre PICOT) mais également de toute l'équipe de l'école.
Les enfants ont pu, en fonction de leur classe, bénéficier de ces interventions pédagogiques permettant de sensibiliser les élèves et d'éveiller leur intérêt sur le **rôle et l'impact** qu'ont, en pratique, les **activités spatiales** dans leur vie de tous les jours. Ils ont pu aborder les phénomènes physiques fondamentaux comme les lois de Newton, l'expérience gravitationnelle, la notion de chute des corps, la notion de poussée d'une fusée (pulsion), et tant d'autres … de manière très ludique et illustrée. Les enfants ont pu comprendre comment sont organisées les planètes de notre système solaire et comment on peut concevoir, fabriquer, lancer et exploiter par exemple un satellite en orbite.

14 juin, une journée de tir de fusées à eau fabriquées par les enfants à « Poigny-Les-Fusées »

Ce cycle s'est terminé par une **campagne de tir des fusées** fabriquées par les enfants de l'école sous la supervision de l'équipe enseignante et de Xavier BEURTEY. Cette campagne a eu lieu le 14 juin au stade municipal de Poigny-la-Forêt, un endroit idéal pour le lancement de fusées à eau.

Fusées réalisées par les enfants.

Grâce à la participation d'un couple de Pugnéens, Françoise et Michel ROLLAND, jurés du jour, la journée a débuté par le classement des fusées les mieux décorées. La moitié de la note était donnée par le jury et l'autre moitié à l'applaudimètre du public, ambiance de feu garantie !

Lancement des fusées

Puis la campagne de tirs a débuté, les équipes d'enfants (plusieurs groupes de 3 à 4 enfants par classe) ont lancé leur fusée sous leurs regards émerveillés et l'encouragement du public conquis par ce spectacle atypique. Le jury bienveillant a alors noté chaque équipe sur différents critères pour décerner le prix du vol le plus stable (altitude et trajectoire). Les fusées ont parcourus plusieurs hectomètres de terrain pour des altitudes avoisinantes les 60 à 80 mètres !
La journée a connu d'autres temps forts avec un espace de jeux physiques reprenant les principes de l'entrainement des astronautes et des jeux d'adresses en équipe permettant aux enfants de comprendre le rôle capital du travail en équipe dans le domaine spatial. Un second espace culturel a permis de présenter plusieurs exposés sur l'espace, des jeux écrits pédagogiques et autres coloriages pour les plus jeunes.
Le déjeuner s'est joyeusement déroulé sous la forme d'un pique-nique complété par les délicieuses gourmandises de Mauricette BRETON avec les enseignants, l'équipe de la mairie et des parents d'élèves présents.
Tous les enfants ont reçu de nombreux lots de participation : livres, peluches, affiches ESA, plants et graines de salades (références au programme spatial : VEG-01) et les lauréats des 2 podiums ont également été récompensés par d'autres lots dont des places pour le 53ème Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (17 au 23 juin 2019) et pour le musée du Bourget. La journée s'est terminée avec une séance de dédicaces, improvisée par tous les enfants de l'école !

Remise des prix

Xavier Beurtey, un pugnéen de cœur, amoureux de la nature, la tête dans les étoiles !

Xavier Beurtey, Responsable ARIANE 6 et expert sécurité et environnement à l'ESA (Agence Spatiale Européenne) est un pugnéen de 60 ans marié et père de 3 enfants. Après plusieurs périples entre Vevey en Suisse, Aix-en-Provence, Fontainebleau, Chevreuse, Magny-les-Hameaux, il s'installe à Poigny-la-Forêt fin 2011. Son travail à l'ESA est très prenant, technique et engage des responsabilités professionnelles fortes. Il a trouvé à Poigny-la-Forêt, avec sa famille et ses amis, un **havre de paix en pleine nature** pour profiter de ses chevaux. Il peut ainsi se ressourcer et contrebalancer la pression de sa vie professionnelle intense.

Après son début de carrière chez Airbus Helicopters (ex Eurocopter), il intègre le CNES pour participer aux programmes spatiaux de vols habités (Programme HERMES) et de lancements de satellites, puis intégrera l'ESA. Il va travailler avec de nombreux spécialistes dont le couple d'Astronautes **Haigneré, Leopold Eyarts et Thomas Pesquet**. Il va intervenir sur de nombreuses bases de lancements Kourou (Guyane), Baïkonour (Kazakhstan) pour le Programme MetOp, Kennedy Space Center (Floride) ainsi que d'autres centres d'entrainements et de recherches et développements : Centre européen des astronautes à Cologne en Allemagne et bien d'autres ...

En parallèle de ces projets, **il a formé plusieurs générations d'ingénieurs spatiaux** à l'ESTACA (Ecole supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile), mais également à Centrale Paris et SUPELEC. Il est intervenu dans les écoles primaires de Chevreuse puis depuis cette année à l'école de Poigny-la-Forêt. Il aime transmettre son savoir aux adultes et enfants. Il espère éveiller chez eux la passion des sciences et peut-être susciter de futures vocations...

Sortie du CCAS à Amiens

Départ matinal, sous un ciel menaçant, et après 3h45min de route nous arrivons à l'embarcadère des Hortillonnages d'Amiens. En retard sur le programme prévu, un guide, très accommodant, nous propose un nouveau programme : **promenade à pied dans le parc aménagé** (ancien lit de la Somme) d'où nous pourrons voir le "Phare" un des premiers gratte-ciels d'Europe et la cathédrale Notre-Dame.

La Tour Perret (le phare) a été construite après la Seconde Guerre mondiale. Elle est en béton et mesure maintenant 114 m. La flèche de la Cathédrale (en bois) atteint également 114m.

Vers 11h30, nous embarquons pour la **promenade sur les canaux** pour environ une heure Nous essuyons quelques gouttes de pluie, rien de méchant, et profitons du calme et de l'atmosphère particulière que dégage cet environnement, parfois à l'abandon et sauvage, parfois bien "décoré". Nous rencontrons quelques poules d'eau, canards, rats musqués.

Retour à l'embarcadère d'où nous nous dirigeons, à pieds, jusqu'au restaurant « Le Quai » installé Quartier St-Leu au bord du canal de la Somme. Durant le repas, un orage avec grêle éclate. Mais nous sommes à l'abri et profitons de notre repas. A 15h, l'orage est terminé nous pouvons aller visiter le plus vaste édifice gothique du Moyen-Age et plus vaste cathédrale de France. Le groupe se scinde en deux et nos guides nous narrent l'histoire de cette magnifique bâtisse.

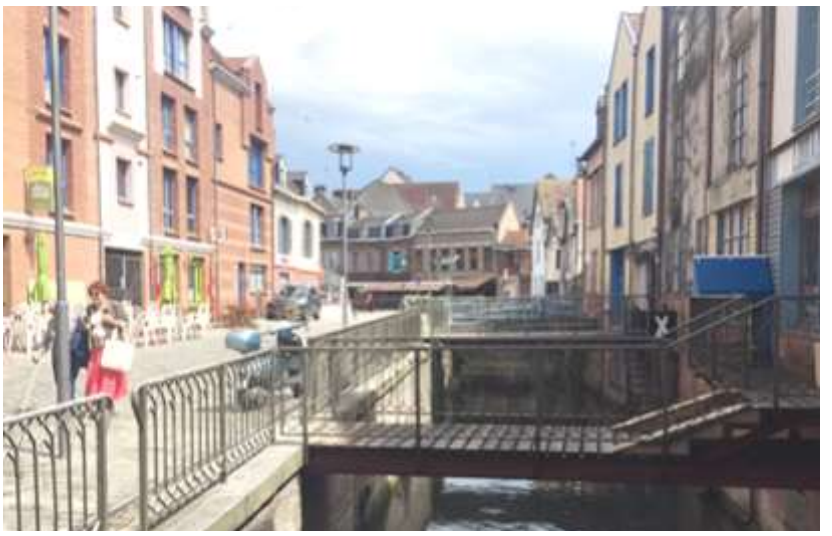

Il est temps de rejoindre notre car et nous rentrons à Poigny-la-Forêt vers 20h.

Anne-Marie Bellicaud

La musique en fête chez Marion

Une fois de plus, le restaurant « Marion les saveurs » a offert aux pugnéens une soirée musicale, **le 21 juin**, pour la fête de la musique.

Cette année, c'est avec l'orchestre « RMJ trio piano voix » que le village a vibré. Une très belle soirée avec de très jolies voies et un excellent musicien.

Les nombreux habitants ayant répondu présents ont eu le plaisir d'écouter et même de danser sur de magnifiques mélodies tout en se restaurant sur la place de la mairie qui avait été privatisée pour l'évènement.

Merci à Marion pour sa convivialité et cette belle initiative!

Week-end du 14 juillet

Feu d'artifice le 13 juillet

Une fois encore, le village de Poigny fut illuminé de tous feux pour la soirée du 13 juillet, veille de la fête nationale. Notre joli marais a **pétillé d'étincelles et flux lumineux** en tous genres sous les musiques originales de « You are », Puggy, « Gods could give », Puggy, « My name is Lincoln », Steve Jablon sky, « The ice dance », Danny Elfman.

Brocante le 14 juillet

Dès 6h du matin, en ce dimanche de fête nationale, le village s'animait déjà par les allées et venues des exposants d'objets et meubles divers. Puis, ce fut l'arrivée des potentiels acheteurs qui d'un œil aguerri, passaient de stand en stand. Mais se sont aussi des promeneurs qui profitèrent de cette manifestation pour découvrir les merveilles de notre village. A noter cette année, la présence d'un **stand de sculpture sur bois des plus originales**. Exposition qui attira beaucoup de visiteurs. C'est l'amicale du personnel communal qui mit à disposition un système de buvette et restauration pour ajouter un petit côté convivial à cet événement.

Laurent Breton devant ses sculptures.

Tour de France

La vingtième et dernière étape du Tour de France 2019 a **relié Rambouillet à Paris le 28 juillet dernier**. Les cyclistes sont passés sur le territoire communal pour le plus grand plaisir des supporters et des familles qui sont restés sur le bord de la départementale pour encourager les coureurs et profiter de la caravane du tour.
Un très beau succès populaire qui attire toujours beaucoup de monde.

Tourisme à vélo dans la vallée de la Guesle

Sous la houlette de Philippe Ragache, président du COmité DEPartemental Eure-et-Loir, **80 cyclotouristes euréliens** ont parcouru les routes paisibles de la forêt de Rambouillet puis rejoint la vallée de la Guesle, rivière autrefois appelée Tahu.
Ils ont alors découvert avec étonnement et intérêt les vestiges de l'abbaye grandmontaine des Moulineaux, datant du XIIe siècle, inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2014.

Sur les restes de l'abbaye, Jean d'Angennes, seigneur de Poigny, fit édifier, au XVIe siècle, une demeure, dont ne subsistent que quelques pans de murs. Le chœur de l'ancienne église prieurale avait été conservé comme chapelle. Ce joyau est encore là, fragile, dans son écrin de verdure. L'association « *Sauvons les Moulineaux* » et la municipalité de Poigny-la-Forêt œuvrent activement pour sa conservation. Des fouilles archéologiques sont en cours…
Ensuite, le regard des cyclos a été attiré par le magnifique étang de Guiperreux (*Gué pierreux*), domaine des batraciens, protégés des véhicules, au moment de la reproduction au printemps et à l'automne, par un crapaudrome le long de la route, à l'initiative du Centre d'Etudes de Rambouillet et sa Forêt (CERF).
Autre découverte : le pont de la Goultière, qui n'est autre qu'un aqueduc recueillant les eaux de ruissellement du plateau agricole des Piffaudières. Son architecture surprend avec ses arches dissemblables, dues, selon la légende, à un différend entre les villages de Raizeux et Hermeray.
En arrivant à Raizeux, tous ont emprunté le Chemin des Ecoliers et admiré les clichés de Robert Doisneau, célèbre photographe qui repose désormais, aux côtés de son épouse, dans le petit cimetière du village.
… Une agréable matinée de tourisme au rythme de la « Petite Reine ».

Annie ZANNIER (COmité DEPartemental Yvelines de Cyclo-Tourisme)

7ème salon de l'artisanat

Le Salon de l'Artisanat, organisé par l'Amicale du Personnel Communal, le **dimanche 17 novembre de 10h à 18h**, avec le soutien de la municipalité, est toujours une belle rencontre, grâce aux talents des participants.
Les membres espèrent pour la 7ème édition un plus grand nombre d'exposants locaux et de la région.
Créateurs passionnés de l'artisanat et de la décoration, venez participer à cette belle journée en vous inscrivant à la mairie auprès de Stéphanie ou Catherine : 01.34.84.71.20 et pour le visiteur vous aurez la possibilité d'admirer ou d'acheter l'objet unique et original, à un mois des cadeaux de Noël.

Salon de l'artisanat 2018

Sud Yvelines

14ème édition de la Sud Yvelines

Le week-end du **11 et 12 mai** se déroulait la « course cycliste à étapes Sud Yvelines ». Cette course amateur rassemblait **180 coureurs venus de toute la France** et de toutes les catégories. Ils ont parcouru le sud du département, sur Rambouillet Territoires.

Le vélo club de Montigny-le-Bretonneux s'est montré très fort. Son coureur, Erwan LOUVRIER, âgé de 17 ans s'est imposé tout au long du week-end. Il a pris la tête du classement général à l'arrivée de la deuxième étape, à Bullion. Il a confirmé son classement de leader lors du « contre la montre » par équipe sur le circuit de Poigny-La-Forêt en passant par Gazeran et Béchereaux, boucle de 17 km à la vitesse de 47 km/heure de moyenne. L'après-midi du 2ème jour, il a effectué 80 km avec succès sur le parcours de Raizeux.
Pour finir en beauté, il décroche aussi le classement du meilleur jeune cycliste de la Sud Yvelines, honoré par le maillot parrainé par le Village de Poigny-La-Forêt.
La remise des prix a eu lieu à Raizeux en présence des maires des communes participantes et présidée par Emmanuel SALIGNAT, maire de Gazeran et vice-président de la communauté d'agglomération de Rambouillet.

Olivier Bourdin

3ème étape de la Sud Yvelines 2019.
Départ du contre la montre à Poigny-la-Forêt

Remise des prix
1er Erwan Louvrier, 2ème Francis Gillain
et 3ème Karl Marques-Dasilva

Les associations ont la parole

Forum des associations
le samedi 7 septembre
Au stade, de 14h à 17h

Cavaliers Associés de Poigny-la-Forêt

La CAP a été créée en décembre 1989, à l'initiative de François et Martine Langendorff, pour réunir, faire se rencontrer, échanger, débattre et agir en commun, **tout cavalier** soit **habitant avec ses chevaux** à Poigny-la-Forêt ou dont le cheval se trouve en pension à Poigny-la-Forêt et accueille maintenant des cavaliers-propriétaires installés dans les environs de la commune. Depuis sa création la CAP réunit ses adhérents un vendredi par mois dans le cadre d'une soirée dînatoire.
Depuis sa création la CAP a organisé chaque année une ou des manifestations valorisant le cheval et la pratique de l'équitation et, depuis près de quinze ans maintenant, un concours d'entraînement original baptisé « Forestjump » qui associe parcours de cross et CSO sur des terrains forestiers situés en limite du village, dans le cadre de la Fête communale de la Saint Fort.
La CAP fêtera son 30ème anniversaire en décembre 2019.
Président : François Langendorff

Cavaliers Associés de Poigny CAP propriétaires de chevaux et poneys

Drôles de dames

Depuis de nombreuses années les « Drôles de Dames » pratiquent dans une atmosphère dynamique et chaleureuse une gymnastique complète et régulière qui permet de conserver une bonne condition physique ». Cours les lundis et jeudis de 17h45 à 18h45 à la salle Claude Vatran.
Présidente : Chantal Noye
Contact : 01 34 83 02 25 - rene.piacentino@orange.fr

Gym à Poigny

Renforcement musculaire, Fitness, Abdos-fessiers, step, Lia, Stretching...etc, en musique et dans la bonne humeur ! Gardez la forme et dessinez-vous une jolie silhouette en suivant nos cours. Nous vous rappelons que les cours ont lieu à la salle Claude Vatran le lundi et mercredi de 20h30 à 21h30 avec Annick et Sandrine. Les tarifs : 150 € pour 1 cours et 180 € pour 2 cours par semaine. N'hésitez pas à venir essayer un cours gratuitement.
Présidente : Christine Aubin
Contact : 06 26 33 92 23

Lez'arts

L'association Lez'arts est un atelier d'arts plastiques ouvert aux adultes.
Atelier libre le mardi matin de 10h30 à 12h30, l'après-midi de 14h à 16h30
Atelier avec cours payants avec une inscription au choix :
- le 1er et 3ème mercredi de chaque mois : 9h30-12h30 (6 cours au trimestre)
- le 1er vendredi de chaque mois : 9h-13h (3 cours au trimestre)

Présidente : Nathalie Fardilha/Angelini
Contact : 06 68 04 03 72 - angelfamily22@free.fr 06 31 85 45 78 Mme Malherbe

USP Omnisport

Cette association centralise les 4 associations USP (Football, Cyclisme, Tennis et Cyclotourisme). Ces réunions ont pour but d'évoquer la vie de chaque section et de définir les projets communs qui fédèrent les 4 sections de l'Omnisport.
Président : Jean-Claude Behagnon
Contact : 06 09 05 39 15 - trans-ab@wanadoo.fr

AMAP des deux villages

Acheter légumes, œufs, pains et plus occasionnellement du bœuf, du veau, des vins bio, de l'huile d'olive... directement aux **producteurs locaux et bio**. Lancée en 2010, l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) des deux villages compte aujourd'hui 20 familles de Poigny-la-Forêt et environ et 40 familles de Saint-Léger-en-Yvelines. Livraison le mercredi à 19h30 à la salle Claude Vatran, route de Rambouillet, Poigny-la-Forêt.
Présidente : Françoise Vernet
Contact : 06 08 65 41 41 - fvernet78@gmail.com

La gaule grésillonaise

Association de **pêche** qui organise 2 concours par an, dans l'étang de la salle du Marais dont celui de la salle des fêtes de la Saint-Fort qui remporte toujours un très vif succès auprès des pêcheurs en herbe comme auprès des plus aguerris.
Président : Claude Thierset
Contact : 06 09 44 72 45 - claude.thierset@wanadoo.fr

USPoigny-Rambouillet-cyclisme

Adeptes du **Tourisme à Vélo**, les cyclos de l'USP-Raizeux, affiliés à la Fédération Française de Cyclo-Tourisme, proposent des randonnées sur les pistes cyclables de la forêt de Rambouillet, sur les routes paisibles en vallée de l'Eure ou de Chevreuse, entre les villages de Beauce.
Présidente : Annie Zannier-Madelaine
Contact : 06.07.82.58.63 - poigny-raizeux-cyclo@wanadoo.fr ou
echodep@codep78-ffct.org

Sauvons les Moulineaux

L'association Sauvons les Moulineaux accueille toute personne ou association s'intéressant à la **sauvegarde du patrimoine historique des petites communes**, pour faire connaître et valoriser l'ancien prieuré grandmontain des Moulineaux situé entre la Fontaine Saint-Fort et le gué de la Licorne.
Président : Nicolas Derely
Contact : 06 86 36 40 91 - derelynicolas@gmail.com

Comité des fêtes

Le CFI a pour vocation principale l'animation de la commune par des manifestations culturelles et festives ainsi que toute autre festivité ponctuelle, à destination des habitants de Poigny-la-Forêt. Venez nous rejoindre si vous souhaitez vous investir dans cette mission.
Présidente : Chantal Van Tri
Contact : cvantri@wanadoo.fr

USP Tennis

L'école de tennis rouvrira à la rentrée avec notre moniteur Fabien Hartmann.
Les cours étaient jusqu'à présent dispensés le samedi après midi mais suivant la demande, et compte tenu du nombre de d'élèves, nous envisageons d'autres créneaux horaires dans la semaine. Le club assure également un entrainement compétition avec notre professeur Kamal Barbi.
Les tarifs pour cette nouvelle année sont reconduits :
les cours de l'école de tennis : 180 € (150 € pour les petits)
cotisation adulte : 100 € - adulte + invité permanent : 150 € - couple : 140 €
enfant - de 16 ans : 50 € - junior ou étudiant : 80 € - famille : 200 €

Comme cette année nous engageons plusieurs équipes adultes en compétition, ainsi qu'une équipe jeune. Chaque joueur peut donc trouver sa place, en compétition ou en loisir.
Le site de réservation des courts en ligne permet de rencontrer les autres joueurs, y compris pour les nouveaux, qui ont accès à la liste des adhérents. Par ailleurs le club a organisé plusieurs tournois, qui ont amené une centaine de participants tous âges confondus, grâce à ses 2 terrains de surface différentes : un green set rapide et une brique pilée plus souple.
Nous vous attendons nombreux le 7 septembre au forum des associations.

Présidente : Marie Simon Provo
Contact : 06 83 32 50 20 - simonprovo@aol.com

USPoigny-Rambouillet-cyclisme

Club dynamique de Poigny-la-Forêt qui compte 38 licenciés, dont 12 jeunes pour l'école de vélo et 20 adultes (cyclo et coureurs FSGT et FFC).
L'ensemble des inscrits est encadré par 20 bénévoles, mais le club fait un appel aux volontaires pour venir renforcer l'équipe autour des enfants.
Les cadets du club ont ouvert la dernière étape du ***Tour de France 2019*** de Rambouillet aux Champs Elysées.
Les rendez-vous pour 2019 / 2020 sont nombreux :
Le 29 septembre prochain, la traditionnelle ***Gentlemen de Poigny-la-forêt*** sera organisée, avec un départ devant la Mairie. Le 22 novembre : Assemblée Générale du club.
La saison 2020 reprendra ses entraînements le 15 décembre prochain et le programme des courses 2020 débutera le 29 mars à Orphin, suivi des courses à Saint-Léger-en-Yvelines et , en mai, du ***Tour Cycliste Rambouillet Territoires.***
Le grand projet de l'été 2020 est déjà en préparation qui sera une course ***Elite féminine***.
Président : Olivier Bourdin
Contact : 06 13 80 61 57 - bourdinolivier@hotmail.fr

Art Déco Poigny

Association destinée à partager sa culture, son savoir faire autour de la réfection de fauteuils et la création d'objets en fusing (technique de verrerie qui consiste à assembler par superposition des morceaux de verre pour faire divers objets)
Activité le mardi à la salle des fêtes (petite salle) de 20h à 22h30.
Montant de la cotisation annuelle : 60€ dont 10€ pour l'assurance de la salle.
Présidente : Ludmila Tourountseva-Convert
Contact : 06 09 80 01 07

USP Football

Pour apprendre et **jouer au Foot**, cette association accueille les débutants jusqu'aux séniors, en passant par les poussins, les benjamins et les vétérans.
Président : Davis Le Cam
Contact : 06 47 82 44 91 - davidlecam@wanadoo.fr

Vivre à Poigny

Création de l'association en avril 1999, l'action de *Vivre à Poigny* reste centrée sur **l'urbanisme et la protection du cadre de vie de ses habitants**. 4 grands principes : Apolitisme et indépendance, Transparence, Propositions constructives, Actions dans le sens de l'intérêt général Nos principaux objectifs : veiller à la protection des espaces naturels, du domaine forestier et défendre les intérêts des habitants en matière de nuisances de toutes sortes. Face aux menaces pesant sur notre environnement, l'association informe et agit afin de mobiliser les Pugnéens sur les sujets d'importances. VAP ne sollicite aucune subvention.
Président : Didier Syrovatsky
Contact : 06 31 99 52 85 - assocvap@orange.fr

Poigny au fil de l'eau

L'association « Poigny Au Fil de l'Eau » a pour objet de **comprendre** les mécanismes hydrologiques dans le but d'assurer la sécurité des biens et des personnes, **proposer** des solutions acceptables respectant une harmonie entre la nature et les habitants et **valoriser** les étangs, cours d'eau et zones humides sur le territoire de la commune de Poigny-la-forêt et de ses environs.
Président : Jean-Philippe Blech
Contact : 01 34 84 74 35 - pafe.asso@gmail.com

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 À 18H

SOPRANO VIOLON ET PIANO

ALESSANDRA GIANNUZZI
DAVID GALOUSTOV
JEAN-CHARLES GANDRILLE

CANTIQUE DES CANTIQUES (2018)
DE JEAN-CHARLES GANDRILLE
ET OEUVRES DE
BACH, SCHUBERT, POULENC

WEEK-END
Musical
À POIGNY-LA-FORÊT

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019 À 17H

LE PIANO TROTTEUR

JEAN-PHILIPPE FONSALAS
MARIE SEVAGEN
PIERRE TASSEL

PIANO À 2 ET 4 MAINS

SCHUBERT, CHOPIN
TCHAÏKOVSKY, DEBUSSY

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE POIGNY-LA-FORÊT - ENTRÉE LIBRE, LIBRE PARTICIPATION

Inès DESPRES médaille d'or au Championnats de France « Poney 1 minime 2 » - 2019

Inès DESPRES pratique l'équitation depuis l'âge de 5 ans aux Ecuries de la Vignerie à Saint-Léger.

Elle débute son apprentissage de l'équitation à poney shetland, ce petit bout de cheval têtu et espiègle.

Ayant acquis plus d'assurance et de maitrise, elle passe rapidement à double poney et réalise ses premiers concours en CSO. Inès prend vite goût à la compétition et multiplie les concours sur la saison 2015/16 pour décrocher sa première qualification aux Championnats de France par Equipe. Une première expérience encourageante car l'Equipe termine 10ème /39.

La passion du cheval est là, Inès consacre la majeure partie de son temps libre et ses vacances à monter à poney. Doucement mais sûrement elle continue de progresser sous les conseils et la bienveillance de son coach Yannick.

En 2017, la maman d'Inès décide d'acquérir un poney et c'est alors que Minstrel entre dans la famille. Welsh Cob de 12 ans, Minstrel est un poney d'une grande qualité et parfaitement dressé par son ancienne propriétaire. Très proche de l'homme, il a un grand cœur et se donne à fond pour son cavalier si tant est que ce dernier lui transmette les bons codes !

Inès et Minstrel s'apprivoisent rapidement tout au long de la saison 2017/18 et décrochent une nouvelle qualification aux Championnats de France, où ils se classent 5ème dans la P2 Excellence sur 92 compétiteurs.

Encouragée par ses coachs Yannick et Solène, Inès continue sa progression sur la saison 2018/19.

Les entrainements et les compétitions s'enchainent et Inès obtient à nouveau son sésame pour les Championnats de France P1 Minime 2, qu'elle dispute les 11, 12 et 13 juillet 2019. Une compétition qui se joue en 2 tours, 1 final et 1 barrage.

Au terme du 1er tour Inès et Minstrel réalisent un sans-faute et se classe 25ème /88. Toujours sans faute, Inès remonte à la 8ème place à l'issue du 2ème tour et se qualifie pour la finale. Le couple réalise à nouveau un sans faute et accède au barrage.

Ils ne sont plus que 7 concurrents à disputer le barrage. Réputé pour être une épreuve difficile, le barrage demande du sang froid et de la concentration. Les précieux conseils de son coach Yannick en tête, Inès et son fidèle Minstrel s'élancent en piste. Le couple réalise à nouveau un tour sans faute et plus rapide que ses adversaires, ce qui lui permet de décrocher **la médaille d'or** !

« *Cette récompense je la dédie à mon coach Yannick, à mes amis des Ecuries qui ont été présents tout au long de ces championnats, à Minstrel mon fidèle poney, à ma Maman qui s'occupe de Minstrel chaque jour, et à mon Papa qui m'encourage dans mes projets* ».

Et quand on demande à Inès, quelles sont tes ambitions pour l'année prochaine ? : « *Continuer de monter mon poney, de le choyer et pourquoi pas tenter de décrocher une nouvelle qualification aux Championnats de France dans une catégorie supérieure l'année prochaine* ».

Sylvie Ribeyre

Hommage à Alice Huet

Alice Huet, pugnéenne, a travaillé 38 ans à la « Villa Art Déco » à Poigny-la-Forêt. Cette demeure appartenait, à l'époque, à M. et Mme Philbois patrons de 3 magasins de chaussures à Paris « Willy, Jean et Axel ». M. Philbois venait tous les week-ends pour se ressourcer et chasser. De très nombreuses et grandes chasses y étaient organisées ainsi que de somptueux banquets autour d'amis.

Alice était mariée à M. Jean Huet, qui a travaillé également 40 ans au service de cette maison et a fini sa carrière aux services techniques de la commune. Elle s'est éteinte le 15 février à l'âge de 86 ans.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Vivons mieux le bruit ensemble !

Dans notre village, la sonorité des outils de bricolage ou tout autre appareil à moteur est règlementée.

Horaires du bruit en semaine :
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h 14h30 - 19h30

Horaires du bruit le samedi :
10h - 12h 15h - 19h

Horaires du bruit le dimanche et jours fériés :
10h - 12h

Si ces horaires sont respectés, il faut aussi que **l'utilisation d'outil de bricolage n'entraîne pas un désagrément durable, répété et intense** *(art R1334-31 du décret 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, inscrit dans le cade de la santé publique).*

Stoppez tondeuse, débroussailleuse, perceuse, tronçonneuse, karcher ou scies électriques durant les plages de silence !

Pensez à respecter vos voisins lors de festivités nocturnes.

Nous vous rappelons également que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit ! (arrêté préfectoral)
Les Pugnéens sont respectueux du voisinage et des règles du bien vivre ensemble.

Carte d'identité
Passeport biométrique

Depuis le du 8 novembre 2016, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.
Ces dispositifs de recueil sont installés dans 34 mairies du département et permettent de recevoir également les demandes de passeports.
Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https ://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir votre état-civil et votre adresse.

Outre la sécurisation de l'identité, résultant de la prise d'empreintes numérisées, la bascule du traitement des cartes d'identité permettra à l'usager :
- d'effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil du département,
- de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil, qui peuvent être obtenus directement par la commune de recueil,
- de bénéficier d'une réduction des délais d'obtention du titre (alignement des délais des CNI et des passeports).

Assistante maternelle de Poigny-la-Forêt

Mme Shelley Avenard
Garde à domicile
06.18.57.04.90

État-civil

Naissance

Marie Duval née le 10 janvier 2019
Élia Joséphine née le 8 avril 2019
Amaury Chaillot né 27 juillet 2019

Mariage

Fabien Chaillot & Sabine Barquero
le 18 mai 2019
Damien Salembier & Déborah Godard
le 22 juin 2019
Sébastien Fourcy & Inès De Crépy
le 6 juillet 2019
Simon Cowles & Jeanne Bottin
le 13 juillet 2019

Décès

Claude Vatran
le 6 janvier 2019
Alice Dromas veuve Huet
le 15 février 2019

Tarifs publics

Location de la salle Claude Vatran pour le week-end

Association une fois par an	gratuit
Association une deuxième fois	300 €
Résidents pugnéens	500 €
Personnel communal	300 €
Extérieurs résidents de Rambouillet Territoires uniquement	1 000 €
Caution grande salle	3 000 €
Caution ménage	400 €

Il reste des possibilités de location de la salle Claude Vatran. N'hésitez pas à nous contacter.

Raccordement

Taxe de raccordement à l'égout	4 000 €

Location des tentes

Petite tente : 3m x 3m week-end	70 €
Caution	500 €
Grande tente : 6m x 3m week-end	120 €
Caution	1 000 €

Concessions de cimetière

Concession cinquantenaire	750 €
Concession trentenaire	500 €
Concession cavurne et Pierre de recouvrement trentenaire	2 000 €
Dispersion des cendres	50 €

Horaires Déchèteries

Rambouillet
Tél. : 01 34 83 27 17
Du lundi au dimanche 9h/12h45 et 14h/17h45

Encombrants - Prendre contact au 0 800 49 50 61, avant de les déposer sur le trottoir.

Service de collecte

Ordures ménagères : tous les mercredis matin
Emballages, journaux, revues, magazines : un vendredi sur 2 l'après-midi
Verre : un lundi sur 6 en journée

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
			7	8		6	
13		11			18		
27		25		22		20	30

SICTOM Région de Rambouillet

Transdev Île-de-France

Établissement de Rambouillet - 3, rue Ampère - ZI du Pâtis - 78120 Rambouillet **01 34 57 57 57**

Bus 1 LA QUEUE LEZ YVELINES → RAMBOUILLET

Du lundi au vendredi		L à V	L à V	L à V	L à V	L à V	L à V	Me	Me	LMJV	LMJV	Me	L à V
Renvois			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1
POIGNY-LA-FORET	Petit Paris	06:35	07:40	07:35	08:45	|	08:20	12:32	13:15	16:25	17:52	17:11	18:11
	Feuillettes	06:36	07:41	07:36	08:46	|	08:21	12:33	13:16	16:26	17:53	17:12	18:12
	Cimetière	06:38	07:43	07:38	08:48	|	08:23	12:35	13:18	16:28	17:35	17:14	18:14
	Mairie	06:39	07:44	07:39	08:49	|	08:24	12:36	13:19	16:29	17:36	17:15	18:15
	Cercaie	06:41	07:46	07:41	08:51	|	08:26	12:38	13:21	16:31	17:38	17:17	18:17
RAMBOUILLET	Gare de Rambouillet (Prairie)	06:54	07:56	07:54	09:01	|	|	12:52	13:33	16:43	17:52	17:29	18:29
	Arbouville		08:02		09:07	|	|						
	Collège Racinay		08:05		09:10	|	|						
	Collège de Vivonne					08:35	08:35						

Jours de fonctionnement et renvois

L à V....Lundi, Mardi, mercredi, Jeudi, Vendredi
LMJV...Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
L.....Lundi
Me.....Mercredi
V.....Vendredi
S.....Samedi
1.....Circule uniquement en période scolaire
2.....Circule uniquement en petites vacances scolaires
3.....Circule en période vacances scolaires et Eté
4.....Circule en période scolaire et petites vacances scolaires

Ces horaires sont valables à compter du 5 novembre 2018.

Bus 1 RAMBOUILLET → LA QUEUE LEZ YVELINES

Du lundi au vendredi		L à V	L à V	Me	Me	Me	Me	LM_JV	LMJV	LMJV	L à V	LMJV	LMJV	L à V	L à V	L à V
Renvois		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	
RAMBOUILLET	Collège de Vivonne				10:00	10:00			16:25	16:25		17:25	17:25			
	Collège Racinay			12:40	|	|	13:40	15:50	|	|	16:52	|	|	17:50		
	Arbouville			12:45	|	|	13:45	15:55	|	|	16:59	|	|	17:55		
	Gare de Rambouillet (Prairie)	07:20	08:20	12:50	|	|	13:50	16:00	|	|	17:06	|	17:30	18:05	18:05	18:05
POIGNY-LA-FORET	Cercaie	07:32	08:32	13:02	13:07	|	14:02	16:12	|	16:32	17:17	|	17:42	18:22	18:17	18:17
	Mairie	07:34	08:34	13:04	13:09	|	14:04	16:14	|	16:34	17:19	|	17:44	18:24	18:19	18:19
	Cimetière	07:35	08:35	13:05	13:10	|	14:05	16:15	|	16:35	17:20	|	17:45	18:25	18:20	18:20
	Feuillettes	07:37	08:37	13:07	13:12	|	14:07	16:17	|	16:37	17:22	|	17:47	18:27	18:22	18:22
	Petit Paris	07:38	08:38	13:08	13:13	|	14:08	16:18	|	16:38	17:23	|	17:48	18:28	18:23	18:23

Pour les horaires de transports pendant les vacances scolaires voir le site :
http://www.transdev-idf.com/horaire-ligne-01-rambouillet_interurbain_013

Agenda

1er septembre	**Marché** De 10h à 13h sur le parking de la salle Claude Vatran
2 septembre	**Rentrée des classes à 8h30**
7 septembre	**Forum des associations** De 14h à 17h au stade
14 septembre	**Pique-nique à l'Abbaye des Moulineaux** Organisé par le CFI et en partenariat avec l'association Sauvons les Moulineaux A partir de 12h
21 et 22 septembre	**Journées du Patrimoine** De 10h à 18h - Abbaye des Moulineaux - Œuvres de Georges Saulterre
29 septembre	**Vélo Gentlemen de Poigny-la-Forêt** Départ à 9h devant la mairie - Organisé par l'US Poigny Rambouillet cyclisme
20 octobre	**Marché** De 10h à 13h sur le parking de la salle Claude Vatran
12 et 13 octobre	**Week-end musical** Soprano, violon et piano à l'église Saint-Pierre
11 novembre	**Commémoration** À 11h au cimetière, 11h30 au monument aux morts et 12h à la salle Claude Vatran
17 novembre	**Marché** De 10h à 13h sur le parking de la salle Claude Vatran.
17 novembre	**7ème salon de l'artisanat** De 10h à 18h à la salle Claude Vatran. . Organisé par l'amicale du personnel communal.
23 novembre	**Soirée en compagnie d'un magicien** Organisée par le CFI - Information à venir
15 décembre	**Marché** De 10h à 13h sur le parking de la salle Claude Vatran.
11 janvier	**LOTO** A partir de 20h à la salle Claude Vatran. Organisé par la Caisse des écoles